



Taux d'insertion professionnelle à 30 mois selon le régime d'inscription en 2017-2018 des diplômés de licence professionnelle et de master

Licence professionnelle							
	en emploi	en recherche	promesse d'embauche	en études	inactif	Ensemble des diplômés	Taux d'insertion professionnelle
La formation initiale classique (aucune interruption d'études)	194	32	7	19	11	263	83%
La formation continue financée (reprise d'études)	32	2			1	35	94%
Un contrat d'apprentissage	136	13	3	4	1	157	89%
Un contrat de professionnalisation	57	3				60	95%
Ensemble des diplômés	419	50	10	23	13	515	88%
Master							
	en emploi	en recherche	promesse d'embauche	en études	inactif	Ensemble des diplômés	Taux d'insertion professionnelle
La formation initiale classique (aucune interruption d'études)	415	41	7	19	18	500	90%
La formation continue financée (reprise d'études)	19	3				22	86%
La formation continue non financée (reprise d'études)	14	5			1	20	74%
Un contrat d'apprentissage	40	1	1		3	45	95%
Un contrat de professionnalisation	50	2	1	1	1	55	94%
Ensemble des diplômés	538	52	9	20	23	642	90%
Master enseignement							
	en emploi	en recherche	promesse d'embauche	en études	inactif	Ensemble des diplômés	Taux d'insertion professionnelle
La formation initiale classique (aucune interruption d'études)	233	6			4	243	97%
La formation continue non financée (reprise d'études)	15	1				16	94%
Ensemble des diplômés	248	7	0	0	4	259	97%

Le taux d'insertion professionnelle se définit comme le nombre de jeunes en emploi rapporté à l'ensemble des jeunes actifs (jeunes en emploi, en recherche d'emploi ou ayant une promesse d'embauche).